

COMMISSION PARITAIRE DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE L'IMPRIMERIE ET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES

Politique salariale 2016

Accord paritaire du 15 février 2016

Le présent accord paritaire s'inscrit dans la perspective des négociations paritaires qui doivent porter notamment sur la révision de la grille de classification des emplois et des qualifications ainsi que sur la définition du salaire minimum mensuel conventionnel.

Les signataires rappellent que le présent accord s'applique à toutes les entreprises et qu'aucun salarié ne doit être rémunéré en-dessous du salaire minimum correspondant à son groupe et à son échelon.

Ils entendent aussi rappeler que les politiques de rémunération doivent être guidées par les principes généraux d'égalité impliquant que les entreprises sont tenues de garantir, pour un même travail, une égalité de traitement entre homme et femme, ce principe portant tant sur les objectifs que sur les éléments composant la rémunération qui doivent être établis selon des normes identiques.

Groupes et échelons	Salaires minima mensuels (152 h 25) au 1 ^{er} septembre 2016
I B	3 713
I A	3 620
II	2 971
III B	2 477
III A	1 948
IV	1 742
V C	1 598
V B	1 545
V A	1 535
VIB	1 527
VI A	1 517

Le présent accord sera déposé par la partie la plus diligente conformément aux dispositions du code du travail et les parties conviennent d'en demander l'extension à l'expiration du délai légal d'opposition.

AN.

N5
S
NB
PB
AR
PC

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPLOI DE L'IMPRIMERIE ET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES

Politique salariale 2016

Accord Paritaire du 16 février 2016

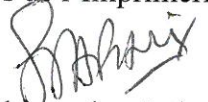
Les organisations représentatives des salariés et des employeurs ci-dessous mentionnées et représentées, attestent avoir reçu un exemplaire de l'accord signé ce jour :

Union Nationale des Industries de l'impression et de la Communication (UNIIC)


Chambre Syndicale Nationale du Pré-Pressé (CSNP)

Fédération des SCOP de la Communication

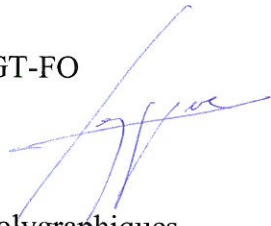

Groupement des Métiers de l'Imprimerie (GMI)


Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication
(FILPAC-CGT)


Fédération Communication, Conseil, Culture (F3C-CFDT)

Fédération Française des Syndicats de la Communication Ecrite, Graphique et Audiovisuelle
(FC-CFTC)


Fédération du Livre CGT-FO


CFE-CGC Industries Polygraphiques

